COALITION
POUR UNE RELÈVE EN ASSURANCE DE DOMMAGES

Fiche synthèse 2021

SONDAGE SUR LA PERCEPTION DES QUÉBÉCOIS À L'ÉGARD DES PROFESSIONS EN ASSURANCE DE DOMMAGES

Perception générale des Québécois

En 2021, seulement 25 % des Québécois ont une perception négative des professions en assurance de dommages. Cette proportion atteignait 40 %, en 2006.

Les Québécois ayant une perception positive de ces professions leur associent les points suivants :

- La stabilité et la rémunération des emplois (38 %)
- Des professions d'avenir avec un taux de placement très élevé (13 %)
- Des professions qui offrent des perspectives intéressantes pour les candidats issus de l'immigration (5 %)

Les Québécois ayant une perception négative de ces professions leur associent les points suivants :

- Des professions ennuyantes et routinières (19 %)
- Des professions avec très peu de débouchés (6 %)

Conditions de travail

Appelés à identifier le diplôme d'études collégiales (DEC) offrant le meilleur taux de placement et les conditions de travail les plus avantageuses parmi un choix de quatre formations d'avenir, les Québécois ont identifié :

- Environnement, hygiène et sécurité au travail (43 %)
- **Conseil en assurances et en services financiers (23 %)**
- Techniques juridiques (13 %)
- Techniques de bureautique (20 %)

Or, parmi ces formations, le DEC Conseil en assurance et en services financiers offre un salaire compétitif et un excellent taux de placement.

Plus de la moitié (54 %) des répondants du sondage croient par ailleurs que le salaire moyen à l'embauche des professions en assurance de dommages est de 41 000 $ et moins, alors qu'il est autour de 47 000 $[1]

- 24 % des répondants croient que ce salaire se situe entre 33 000 $ et 37 000 $
- 30 % des répondants croient que ce salaire se situe entre 37 001 et 41 000 $
- 27 % des répondants croient que ce salaire se situe entre 41 001 et 45 000 $
- **19 % des répondants croient que ce salaire se situe entre 45 001 et 49 000 $**

À propos de la Coalition

La Coalition pour une relève en assurance de dommages a pour mission d'intéresser davantage de candidats aux possibilités de carrière offertes dans l'industrie de l'assurance de dommages et de valoriser l'image des professionnels qui y œuvrent. Elle a vu le jour en janvier 2002 grâce à la mobilisation de l'ensemble de l'industrie.

Méthodologie

Depuis 2006, la Coalition sonde la perception des Québécois à l'égard des professions en assurance de dommages. Entre le 9 et 11 juillet, un nouveau sondage a été mené par Léger auprès d'un échantillon représentatif de 1 003 Québécois(es) âgé(e)s de 18 ans et plus, pour le compte de la Coalition.

[1] Coalition. *Étude sur les besoins de main d'œuvre dans l'industrie de l'assurance de dommages au Québec*, mené par SOM, 2020.